



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

PACS

Question écrite n° 112918

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur les effets dérivés du Pacs qui a trouvé un public qui n'est pas forcément celui pour lequel il avait été imaginé après des débats parlementaires houleux le 15 novembre 1999. Initialement conçu pour encadrer les unions homosexuelles, le pacte civil de solidarité attire de plus en plus les partenaires hétérosexuels. Depuis sa création en 1999, le contrat a été signé par 263 000 couples. Selon les estimations, les homosexuels ne représenteraient que 15 % des nouveaux signataires. Il la prie de bien vouloir lui faire part de sa position sur les évolutions décalées du PACS.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112918

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12850